

Concours “Profil de joueur” Règlements officiels

1. Le concours « Profil de Joueur » est commandité par Asmodee Canada. Le concours est ouvert à tous les résidents du Canada et commence le 15 novembre 2019 et se termine le 20 décembre 2019 à 11 h 59. Les tirages seront effectués les vendredis 29 novembre, 6, 13 et 20 décembre à midi (HNE).

ADMISSIBILITÉ

2. Le concours est ouvert aux résidents du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Les employés d'Asmodee Canada, les représentants et agents des commanditaires du concours, de leurs agences de publicité et de promotion respectives, des sociétés affiliées et apparentées, et des membres de la famille immédiate (parents, enfants, frères et sœurs et conjoint, peu importe où ils vivent) et le ménage de ces employés ne sont pas admissibles.

PARTICIPATION

3. Pour participer au concours :
 - Faites le quiz sur notre site web pour découvrir votre profil de joueur
 - Entrez votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone à la fin du quiz

PRIX

4. Les prix sont 4 ensembles de jeux d'une valeur de 100\$ chacun adaptés à des profils de joueur spécifiques (valeur totale de 400 \$).

SÉLECTION DES GAGNANTS

5. Un gagnant par semaine sera sélectionné par tirage au sort à partir d'une liste de toutes les inscriptions admissibles par un superviseur chez Asmodee Canada. Les chances de gagner un prix dépendront du nombre total d'inscriptions admissibles reçues avant la clôture du concours.

RÉCLAMATION DES PRIX

6. Afin d'être déclaré gagnant et de pouvoir réclamer le prix, chaque personne dont le nom est tiré devra :
 - a. Être contactée par courriel par les commanditaires du concours dans les cinq (5) jours suivant le tirage au sort

CONDITIONS GÉNÉRALES

7. Toutes les informations fournies par le participant doivent être complètes et exactes. Les commanditaires ne seront pas tenus responsables de tous problèmes de connexion, des messages postaux, d'une réclamation de prix en retard, incomplète, ou envoyée par erreur. Tous les participations incomplètes, déformées, tardives et reproduites seront annulées et annuleront l'admissibilité à la demande de prix.
8. Le commanditaire du concours se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne du concours et d'interdire à la personne qu'il estime avoir falsifié le processus d'inscription ou le fonctionnement du Site Web du concours ou du concours lui-même de participer à un concours futur du commanditaire ; d'agir en violation des Règles officielles ou d'une manière antisportive ou perturbatrice, ou avec l'intention d'ennuyer, d'abuser, de menacer ou de harceler toute autre personne.
9. S'il est découvert qu'un participant inscrit (ou toute personne qui prétend être un participant inscrit) tente : (i) d'utiliser tout programme automatisé, script, macro ou robotique pour entrer (ii) voter le même jour à partir de la même adresse informatique/IP (y compris, sans s'y limiter, la création de fausses adresses e-mail ou de comptes de médias sociaux); alors il peut en résulter la disqualification, dans la seule discrétion et absolue du commanditaire du concours, même si le participant a été déclaré gagnant.
10. **AVERTISSEMENT:** Toute tentative visant à saboter le déroulement du concours « Profil de joueur » constitue une violation des lois civiles et criminelles. Si de telles tentatives étaient menées, le commanditaire se réserve le droit de rejeter les inscriptions du participant et d'obtenir réparation en vertu de la loi.
11. Le prix doit être accepté tel que décerné. Aucune substitution de prix ne sera autorisée par une autre entité que le commanditaire et ce à sa seule discrétion. Le commanditaire se réserve le droit de substituer tout prix par un autre d'une valeur égale ou supérieure, si le prix initial ne peut être remis pour quelque raison que ce soit. Les prix ne sont pas transférables ni échangeables en argent ou en crédit, en tout ou en partie.
12. Les participants s'engagent à respecter les termes de ces Règles officielles et de toutes les décisions du commanditaire, qui sont définitives dans toutes les questions relatives au concours. Le concours est soumis à toutes les lois applicables. En participant, les participants libèrent le commanditaire et ses sociétés affiliées et connexes ainsi que les agences de promotion et tous leurs administrateurs, les dirigeants, actionnaires, employés, agents, successeurs et assignés de toute responsabilité pour les blessures, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit découlant, ou en rapport avec le concours ou tout prix gagné. Les gagnants devront signer et retourner, dans le délai indiqué sur les documents, une déclaration de conformité aux règles du concours et un communiqué de responsabilité et de publicité complet et/ou tout autre document.

13. En entrant, vous consentez à ce que le commanditaire utilise votre nom, votre lieu de résidence, votre photographie et votre témoignage sans autre compensation ou avis, à des fins de publicité ou d'information médiatique (y compris internet) en relation avec les produits de ce concours, dans le cas où vous seriez nommé gagnant du concours. En participant, vous déclarez que vous avez lu et accepté les règles du concours.

14. Toutes les inscriptions deviennent la propriété du commanditaire et ne seront pas retournées aux participants. Si l'entrée d'un participant sélectionné est une entrée sur Internet, le participant sélectionné peut être tenu de fournir au commanditaire la preuve que le participant sélectionné est le titulaire autorisé de l'adresse électronique associée à l'entrée sélectionnée.

15. Une liste des gagnants sera rendue disponible en communiquant à l'adresse courriel suivante : marketing@asmodeeca.com

16. Aux fins du présent concours, le participant est considéré comme la personne dont les coordonnées figurent sur le formulaire d'inscription ou le bulletin de vote du concours. C'est cette personne qui sera invitée à répondre à la question mathématique de test des compétences. C'est aussi la personne à qui le prix sera attribué si toutes les conditions du concours sont remplies. Les commanditaires se réservent le droit de demander une pièce d'identité avant le versement du prix.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

17. Sans limiter la diffusion, les entités du concours ne seront pas responsables de : a) toute information incorrecte ou inexacte, qu'elle soit causée par un équipement ou une programmation associé ou utilisé dans le concours ou par des informations techniques ou erreur humaine qui peut se produire dans le traitement des inscriptions au concours; b) toute erreur, omission, interruption, suppression, défaut ou retard dans l'exploitation du concours ou toute transmission dans le cadre du concours; c) toute défaillance de la ligne de communication, vol, destruction ou accès non autorisé ou modification des entrées; d) tout problème ou dysfonctionnement technique de tout réseau ou ligne téléphonique, systèmes informatiques en ligne, serveurs ou fournisseurs, matériel informatique, logiciel ou défaillance du courrier électronique qui peut se produire pour quelque raison que ce soit, y compris des problèmes techniques ou embouteillages sur Internet ou sur n'importe quel site Web ou combinaison de ceux-ci; e) toute blessure ou dommage à l'ordinateur des participants ou à l'ordinateur d'une autre personne lié à la participation ou au téléchargement de matériel dans ce concours ou en résultant de la participation ou du téléchargement de matériel. Si le concours ne fonctionne pas comme prévu pour une raison quelconque, y compris l'infection par un virus informatique, des bogues, des falsifications, des interventions non autorisées, des fraudes, des défaillances techniques ou toute autre cause hors de contrôle raisonnable des entités du concours qui pourraient corrompre ou affecter l'administration, la sécurité ou la

bonne conduite de ce concours, le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion et sans préavis, de mettre fin ou de suspendre le concours, en tout ou en partie, ou de le modifier de quelque façon que ce soit, sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux à l'égard des résidents du Québec.

18. En participant ou en tentant de participer au présent concours, les participants libèrent les organisateurs du concours, leurs agences de publicité et de promotion, leurs employés, agents et représentants de tout dommage qui pourrait leur être cause par leur participation ou leur tentative de participation au concours.

RÉSIDENTS DU QUÉBEC

19. Tout litige relatif à la conduite ou à l'organisation d'un concours de publicité peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux en cas de décision. Tout litige relatif à l'attribution d'un prix ne peut être soumis à la Régie que dans le but d'aider les parties à parvenir à un règlement.

20. Le genre masculin n'est pas utilisé de manière discriminatoire, mais simplement pour faciliter la composition.

VIE PRIVÉE

21. Le commanditaire du concours recueille des données personnelles sur les participants dans le seul but d'administrer ce concours. Aucune autre information ou communication marketing ne sera reçue par le participant à moins que le participant ne donne la permission explicite de le faire, tel qu'indiqué sur le formulaire d'inscription lorsqu'on demande à l'utilisateur s'il souhaite recevoir des communications supplémentaires de la part du commanditaire.

22. Les données à caractère personnel recueillies auprès de chaque Participant, tant lors de la participation au Jeu, que le cas échéant, lors de la remise d'un lot, sont soumises aux dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels (L.R.C. (1985), ch. P-21).

Les données à caractère personnel des Participants seront enregistrées et utilisées par Asmodee Canada pour mémoriser leur participation au Jeu et permettre l'attribution des lots. Les données à caractère personnel des Participants Gagnants seront à ce titre communiquées aux responsables d'Asmodee Canada à la seule fin d'acheminement des lots.

Asmodee Canada conserve les données à caractère personnel des Participants uniquement pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités décrites ci-avant, conformément au droit applicable. Les données à caractère personnel des Participants sont ensuite archivées pour la durée requise par les dispositions légales en vigueur et pour la gestion d'éventuelles

réclamations et/ou contentieux. Les données à caractère personnel des Participants seront ensuite supprimées ou anonymisées à des fins statistiques.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, tout Participant bénéficie d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données à caractère personnel le concernant et peut s'opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel le concernant. Il dispose également du droit à la limitation du traitement de données à caractère personnel le concernant. Tout Participant a également le droit de recevoir les données à caractère personnel le concernant, qu'il a fournies à Asmodee Canada, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et a le droit de transmettre ces données à caractère personnel à un autre responsable du traitement si le traitement est fondé sur son consentement ou sur l'exécution d'un contrat et que le traitement est automatisé. Le Participant a aussi le droit de définir des directives (générales ou spécifiques) relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort. Pour exercer l'ensemble de ses droits, le Participant doit adresser sa demande par e-mail à l'adresse suivante : marketing@asmodeeca.com

Le Participant, au travers du site web du magazine Au Jeu ! accepte que ses informations de base soient communiquées sur la page Facebook officielle d'Asmodee Canada : nom, photo de profil, sexe, adresse email, date de naissance, identifiant utilisateur, liste d'amis et autres informations que le Participant a rendues publiques. Les données personnelles communiquées par le Participant sont fournies à ASMDEE et non à Facebook.